

AIDE SOIGNANT(E) (H/F)

Pierre Vivier – Pôle Médico-social

Lieu : NANCY (54 000)

Type de contrat : CDD (remplacement salarié absent)

Dates du contrat : 23/09/2024 au 22/03/2025 (6 mois)

Temps de travail : temps plein

Présentation de l'association

L'association Accueil et Réinsertion Sociale (ARS), dont le siège est à Nancy, est un opérateur important du secteur d'activité AHI « Accueil, Hébergement, Insertion ». Ses actions se répartissent autour de 5 axes : l'urgence sociale, l'hébergement, le logement accompagné, le médico-social et l'accompagnement vers l'emploi et le logement sur la Meurthe et Moselle Sud.

Le Pôle Médico-Social de l'AARS comprend un Foyer d'Accueil Médicalisé de 32 places, 21 Lits d'Accueil Médicalisés, 21 Lits Halte Soins Santé, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de 35 places, 27 Appartements de Coordination Thérapeutique, un Service Social Spécialisé en Milieu Ouvert (ANTIGONE), une Equipe Mobile médico-sociale d'Intervention Hors les murs.

La fonction d'Aide-Soignant(e) s'exercera au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé et service LAM-LHSS.

Missions

Sous la responsabilité de la cheffe de service, vous êtes chargé(e) de :

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne
- Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de la santé de la personne
- Aider l'infirmier à la réalisation de soins
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et réfection des lits
- Entretenir des matériels de soin
- Recueillir et transmettre des observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins
- Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage

Profil et prérequis

- Diplôme AS exigé ;
- Goût du contact et sens de l'écoute en direction de personnes issues de la marginalité ;
- Bonne capacité à appliquer les protocoles liés à la fonction ;
- Adaptabilité aux problématiques des personnes accueillies et capacité d'initiative ;
- Rigoureux (se) et ponctuel(le) ;

Modalités

Conditions de travail : Accords Collectifs CHRS / groupe 3

Rémunération : à partir de 1766€ bruts selon accords CHRS + prime SEGUR / reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles

Avantages : congés trimestriels + prime mobilité durable (vélo, trottinette) + prestations CSE

Candidature

CV + lettre de motivation à envoyer par mail avant le **30/08/2024** à Madame Séverine CHOFFEL, cheffe de service CHRS AARS Pierre Vivier : schoffel@asso-ars.org